Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 54e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 1er NOVEMBRE 2023, À 19 H, À LA SALLE 220 - 2E ÉTAGE AU MADELI

PRÉSENCES :

Mmes Annie-Claude Arseneau, représentante de la Fondation Santé de l'Archipel
Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
Céline Decoste, membre indépendant - expertise en protection de la jeunesse
Sophie Doucet, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Sara Martinet, membre désigné – conseil multidisciplinaire (CM)
Annick Nadeau, membre nommé par la ministre - milieu de l'enseignement
Marie-Josée Noël, membre indépendant - compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines

Dre Nadine Packwood, membre désigné – département régional de médecine générale (DRMG)

MM Francis Simard, **président**, membre indépendant - compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité
Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant - expertise en réadaptation

Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - conseil des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP)

ABSENCES :

Mmes Marie-Claude Jomphe, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)
Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers

INVITÉS :

MM Dominic Boudreau, directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQEPE)
Claude Cyr, directeur des services administratifs (DSA)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Francis Simard, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 54e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 1er novembre 2023 après modification au point 10 : Autorisation de signatures pour cinq (5) ententes RI-RTF.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-11-989

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
   3.1. Séance ordinaire du 19 septembre 2023

CORRESPONDANCE

4. Correspondance

Période de questions réservée au public
(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

19 h 15 : Ajournement pour la séance publique d'information

- Présentation du rapport annuel de gestion 2022-2023 et du rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2022-2023

DOSSIERS – INFORMATION

5. Information de la présidence-direction générale
6. Nouvelle de la Fondation Santé de l'Archipel
7. Rapport d'agrément – Cycle 1

DOSSIERS – DÉCISION

8. Nomination d'un membre au CA du Transport adapté et collectif des Îles
9. Rapport trimestriel AS-617 à la période 6
10. Autorisation de signatures pour trois ententes RI-RTF
11. Comité de sélection pour le poste de commissaire aux plaintes
12. Comité de sélection pour le poste de directeur ou directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique

AUTRES SUJETS

13.
14. Prochaine séance
15. Levée de la séance

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 53e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 19 septembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION No 2023-11-990

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

19 h 15 : Ajournement pour la séance publique d'information

- Présentation du rapport annuel de gestion 2022-2023 et du rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2022-2023

19 h 50 : Reprise de la 54e séance ordinaire

DOSSIERS — INFORMATION

5. INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE-DIRECTION GÉNÉRALE

M. Simard invite Mme Sophie Doucet, présidente-directrice générale à présenter ce point.

Projet - Service de garde en communauté : L'ouverture de la garderie aménagée dans les locaux adjacents au centre de jour du CHSLD Eudore-LaBrie est prévue pour le 13 novembre prochain. Deux responsables du service ont été recrutées par le bureau coordonnateur, ce qui permettra d'accueillir 12 enfants du personnel hospitalier. Dans une 2e phase, des projets intergénérationnels avec les résidents du CHSLD sont à développer.

Projet de Loi 15 : Le projet de loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace est toujours à l'étude à l'Assemblée nationale.

Campagne de vaccination : La campagne de vaccination est débutée. Il est possible de recevoir les deux vaccins en même temps, soit celui contre la COVID-19 ainsi que celui contre la grippe saisonnière. Des plages horaires sont ouvertes à toute la population.

La directrice des soins infirmiers, santé physique et SAPA nous annonce son départ à la retraite. Cette dernière était en congé de maladie depuis plusieurs mois et pendant son absence, Mme Judith Arseneault en assurait l'intérim. L'affichage du poste se fera dans les prochaines semaines.

M. Simard remercie la commissaire aux plaintes ainsi que le directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique pour leur travail au CISSS des Îles.

6. NOUVELLE DE LA FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

M. Simard invite Mme Annie-Claude Arseneau, présidente de la Fondation Santé de l'Archipel à présenter ce point.

Campagne « Équipée Santé » : Cette année, les dons recueillis serviront à l'achat d'un nouvel appareil d'électrocoagulation à l'argon. L'électrocoagulation à l'argon permet de traiter des lésions durant une procédure endoscopique. Ces dernières sont fréquemment découvertes lors d'endoscopies réalisées dans le cadre d'une investigation pour de l'anémie. Elle permet également de traiter des ulcères gastro-duodénaux hémorragiques. Actuellement, les usagers des Îles chez qui l'on découvre ce type de pathologie doivent obligatoirement être traités à l'extérieur. Ceci implique des coûts importants liés aux transports hors de l'archipel, mais aussi une seconde procédure endoscopique, avec l'inconfort et les risques procéduraux que cela implique pour le patient, même si ceux-ci sont faibles. Avec cet appareil, nous pourrons éviter plusieurs déplacements annuellement et soigner plus de Madelinots chez nous. Malgré la mauvaise température, les gens ont été au rendez-vous. Nous sommes actuellement à 25 000 $ sur un objectif de 30 000 $. Historiquement nous atteindrons notre objectif 3 à 4 semaines après la campagne.

Espace Mémoire d'étoiles : Nous approchons le cap des 100 étoiles vendues pour l'espace mémoire d'étoile. Un profit de 20 000 $ sera réalisé d'ici Noël toujours selon le directeur.

Les choix du cœur : Pour une 3e année, retour des choix du cœur. Quarante entreprises ont participé cette année. La campagne se déroule du 1er juin au 30 septembre 2023. L'année passée, un peu moins de 25 000 $ ont été amassés durant l'été. Le directeur prévoit une baisse de 15 % en raison de la situation économique et la diminution des revenus des commerces. La visibilité pour la fondation est énorme. Nous sommes sur les menus de pratiquement tous les restaurants.

L'évènement pédaler pour la santé en partenariat avec le Gym le Mistral sera reconduit au mois de décembre.

Ce qui s'en vient à la Fondation, le retour du **marché de Noël** avec un nouveau modèle de nos tasses ultras populaires. L'année passée, nous avions fait un profit de 9 000 $ avec la vente des tasses.

La salle d'attente vague d'espoir va voir le jour dans le mois de décembre. Un partenariat avec la famille Richard. Un super beau projet pour le confort de nos usagers.

7. RAPPORT D'AGRÉMENT – CYCLE 1

M. Simard invite M. Dominic Boudreau, directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQEPE), à présenter ce point.

M. Boudreau nous dresse une synthèse des principaux points du rapport d'Agrément Canada. Le statut d'établissement agréé est conservé, et ce, pour les quatre prochaines années. Les membres sont invités à poser leur question. Le document est disponible sur le site Internet du CISSS des Îles.

DOSSIERS-DÉCISION

8. NOMINATION D'UN MEMBRE AU CA DU TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DES ÎLES

M. Francis Simard, président, invite Mme Sophie Doucet, présidente-directrice générale à présenter le prochain point. Les membres sont invités à poser leur question.

Depuis sa création, un poste au conseil d'administration du transport adapté et collectif des Îles est occupé par un membre désigné par le CISSS des Îles. Celui qui nous représentait, M. Henri-Paul Bourgeois, nous informe de sa démission du poste qu'il occupait depuis de nombreuses années.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Îles entérine la nomination de madame Sara Martinet comme représentante du CISSS des Îles pour siéger au conseil d'administration du transport adapté et collectif des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO 2023-11-991

9. RAPPORT TRIMESTRIEL AS-617 À LA PÉRIODE 6

M. Francis Simard, président, invite M. Claude Cyr, directeur des services administratifs à présenter les deux prochains points. Les membres sont invités à poser leur question.

ATTENDU les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001) ;

ATTENDU QUE selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations ;

ATTENDU QUE l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S- 4.2) oblige le président-directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre ;

ATTENDU QUE les discussions entre la Direction générale du financement, de l'allocation des ressources et du budget au MSSS et la PDG de l'établissement au cours de l'été 2022 justifiant les causes du déficit attribuable à la main-d'œuvre indépendante ;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU

Adopter le rapport trimestriel AS-617 2023-2024 du CISSS des Îles à la P6 comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations d'un déficit au montant de 7 447 573 $.

Autoriser le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2023-11-992

10. AUTORISATION DE SIGNATURES POUR CINQ (5) ENTENTES RI-RTF

CONSIDÉRANT que notre clientèle requiert ces places en hébergement ;

CONSIDÉRANT que selon le « Règlement sur certains contrats de service des organismes publics », des contrats de gré à gré peuvent être conclus avec un prestataire de services lorsqu'ils visent la poursuite des services de santé ou des services sociaux dispensés actuellement par ce prestataire à des personnes vulnérables de façon à les maintenir ou à les intégrer dans leur milieu de vie ;

CONSIDÉRANT que les personnes responsables de ces ressources ont enclenché les démarches pour obtenir leur autorisation de contracter de l'AMP ;

CONSIDÉRANT que nous devons, conformément à la politique générale d'approvisionnement, obtenir l'autorisation du CA pour la signature de tout contrat dépassant 500 000 $;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que le conseil d'administration du CISSS des Îles autorise la signature par M^{me} Sophie Doucet, présidente-directrice générale des cinq (5) ententes suivantes :

- Entente d'un an RI-SAPA 8 places « Les Insulaires » (Éric Beaudoin-Poirier)
- Entente d'un an RI-SM 8 places « Maison de la Brise » (Jean-Félix et Éric Melançon)
- Entente de 18 mois RI-SAPA 8 places « L'Harmonie » (Germain Leblanc)
- Entente de deux ans RI-DI 8 places « Les Grands Soleils » (Éric Beaudoin-Poirier)
- Entente de deux ans RI-DP 9 places « Au Cœur des Îles » (Éric Beaudoin-Poirier)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2023-11-993

11. COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE COMMISSAIRE AUX PLAINTES

Dans une correspondance datée du 25 septembre dernier, la commissaire aux plaintes et à la qualité des services, M^{me} Gisèle Painchaud, nous annonçait son départ à la retraite.

Étant donné qu'il s'agit d'un poste de cadre supérieur, un membre du CA doit être nommé sur le comité de sélection.

CONSIDÉRANT que le CISSS souhaite procéder à l'affichage du poste de commissaire aux plaintes et à la qualité des services ;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection souhaite se réunir à la fin de l'affichage afin de procéder à la sélection des candidats à rencontrer en entrevue ;

SUR PROPOSITION APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'ENTÉRINER la proposition de formation du comité de sélection, composé de :

- Mme Sophie Doucet, présidente-directrice générale ;
- Mme Josée Vallée, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques ;
- M. Dominic Boudreau, directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique ;
- Dr Simon Lajeunesse, représentant du conseil d'administration ;
- Dre Nadine Packwood, substitut

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION No 2023-11-994

12. COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE LA QUALITÉ, DE L'ÉVALUATION, DE LA PERFORMANCE ET DE L'ÉTHIQUE

Dans une correspondance datée du 26 octobre 2023, le directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique, M. Dominic Boudreau, nous annonçait son départ. Étant donné qu'il s'agit d'un poste de cadre supérieur, un membre du CA doit être nommé sur le comité de sélection.

CONSIDÉRANT QUE le CISSS souhaite procéder à l'affichage du poste de directeur ou directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique ;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection souhaite se réunir à la fin de l'affichage afin de procéder à la sélection des candidats à rencontrer en entrevue ;

SUR PROPOSITION APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'ENTÉRINER la proposition de formation du comité de sélection, composé de :

- Mme Sophie Doucet, présidente-directrice générale ;
- Mme Josée Vallée, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques ;
- Dre Nadine Packwood, représentant du conseil d'administration ;
- Dr Simon Lajeunesse, substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION No 2023-11-995

AUTRES SUJETS :

13. Aucun point ajouté à l'ordre du jour.

14. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles est prévue le 5 décembre 2023.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION No 2023-11-996

Francis Simard
Président

Sophie Doucet
Secrétaire du conseil